La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 99 - DECEMBRE 2015
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT
Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : quatrième trimestre 2015

PLU, chemins sur Chanturgue et ENS

Durant cette année 2015, l'ASCOT est intervenue à plusieurs reprises auprès des services de l'urbanisme de la mairie de Clermont-Ferrand (contacts, entretiens) afin que des emplacement réservés soient délimités sur le sommet de Chanturgue dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). La création de chemins publics nécessite en effet de passer par cette première étape (cf. nos dernières informations à ce sujet dans Chroniques n° 95 p. 8 et n° 96 p. 5).

Début octobre, l'ASCOT remettait donc un premier document au service concerné, dans lequel figuraient ses propositions pour la délimitation d'emplacements réservés, les itinéraires proposés étant précisément reportés sur le plan cadastral. Au cours de ce même mois, suite à sa consultation des documents projets du PLU (documents intermédiaires dans l'élaboration du PLU), notamment lors d'une exposition à l'Hôtel de Ville, et à sa participation à la réunion publique du 22 octobre, l'ASCOT a souhaité contribuer plus précisément à l'élaboration du PLU en faisant part de ses remarques et de ses propositions. Elle a donc fait parvenir sa contribution, par courrier en date du 30 octobre, à M. Grégory Bernard, adjoint à l'urbanisme, dont la réponse écrite du 10 novembre précise que *« Les services de la Ville vont examiner plus en détail vos demandes et propositions et voir dans quelle mesure et avec quel(s) outil(s) il est possible de les retranscrire »*.

Nos propositions concernent en premier lieu la création d'un réseau de chemins publics sur le sommet de Chanturgue (reprenant notre contribution de début octobre) afin de pouvoir faire le tour du plateau et ainsi de respecter l'orientation du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) « Panorama et point de vue majeurs à pérenniser », ce qui, de plus, faciliterait le développement des fonctions récréatives et pédagogiques souhaitées dans le projet de PLU. Les chemins proposés permettraient également d'avoir accès aux principales structures archéologiques.

Mais elles se rapportent également à la mise en valeur des panoramas pour le puy de Var et la « butte 605 » du plateau des Côtes afin de respecter, là-aussi, pour ces deux hauteurs, les orientations du SCoT « Panorama et point de vue majeurs à pérenniser », d'ailleurs obtenues par l'ASCOT lors de l'enquête publique (cf. Chronique n° 84 p. 2) ; ainsi qu'à certains secteurs pouvant permettre le développement du pastoralisme sur le puy de Chanturgue et le puy de Var (en particulier pour entretenir les pelouses sèches de sa zone Natura 2000) et la reprise d'une agriculture de proximité sur la plaine sud du plateau des Côtes (encore cultivée il y a une vingtaine d'années). Ces dernières propositions tiennent compte de l'orientation du SCoT « Zones de prairie à maintenir afin de développer le pastoralisme » sur une partie du site des Côtes obtenue grâce à l'ASCOT (cf. Chronique n° 84 p. 2).

L'ASCOT fait aussi part de ses souhaits concernant l'aménagement de quelques sentiers d'accès trop raides (afin de faciliter les liaisons entre la ville et le site des Côtes) et l'interdiction effective des véhicules à moteur.

Espérons que ces problèmes puissent être résolus dans le cadre du futur plan de gestion de l'ENS (Espace Naturel Sensible) des Côtes de Clermont puisque **le Conseil départemental vient enfin de voter, après plus de deux ans d'attente, la labellisation de cet ENS au cours de sa session du 10/11/2015** ; cette décision faisant suite à la réunion du comité de labellisation à laquelle l'ASCOT a pris part (cf. p. 19).

Lors de sa session du 6 novembre dernier, le Conseil municipal de Clermont-Fd a, de son côté, voté et adopté à l'unanimité la délibération sur l'ENS des Côtes de Clermont. Grégory Bernard, chargé du dossier de l'ENS, y est longuement intervenu.

Suite en dernière page

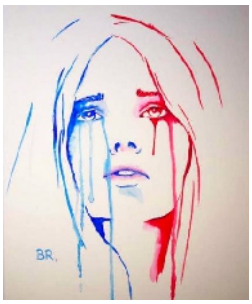

Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue

81rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Fd

Courriel :
ascot@gergovie.fr

Sites internet
www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

SOMMAIRE

Editorial…..…... 1 et 20

Découvertes archéologique de Paul Eychart Var-Fontbeloux Vallée du Cheval..... 2 à 7

La voix des gens..... 8 à 13

Journée Paul Eychart …..... 14 à 16

Sabourin renaît.... 17 à 18

Brèves..... 18 à 19

Adhésion/abonnement... 20

Découvertes archéologiques de Paul Eychart
Var – Fontbeloux – Vallée du Cheval

Un diagnostic archéologique, dans le quartier de la Croix de Neyrat, sur des terrains situés à proximité de la rue du Cheval et du chemin de Fontbeloux, à l'occident du bâtiment abritant les Archives départementales, doit être prochainement réalisé sur les dernières parcelles constructibles de ce quartier (un lotissement y verra prochainement le jour, sa surface plancher s'élevant à 2150 m²). Cette opération archéologique a été programmée conformément à l'arrêté préfectoral du 26 juin 2012 fixant un seuil de 2000 m² (emprise au sol) à partir duquel les projets d'aménagement et de travaux de ce secteur de la commune de Clermont-Fd doivent faire l'objet de prescriptions archéologiques par le Ministère de la Culture et de la Communication (SRA de la DRAC Auvergne).

C'est l'occasion de rappeler les découvertes effectuées par Paul Eychart dans ce secteur. Différentes observations et interventions de l'archéologue clermontois, réalisées entre 1977 et 1983, lors de l'urbanisation de ce quartier, ont en effet montré sa richesse archéologique malgré la modestie des moyens mis en oeuvre (simples prospections, observations de tranchées et de coupes de terrains, un petit sondage, une modeste « fouille de sauvetage »). Paul Eychart y découvrit plusieurs sites archéologiques, démontrant une occupation de ce secteur au Néolithique, à l'âge du Bronze (particulièrement au Bronze final), au premier âge du Fer (Hallstatt), au second âge du Fer (notamment à La Tène finale) et à l'époque gallo-romaine ; périodes auparavant mises en évidence sur le plateau des Côtes et dans le quartier de Bouys / Trémonteix.

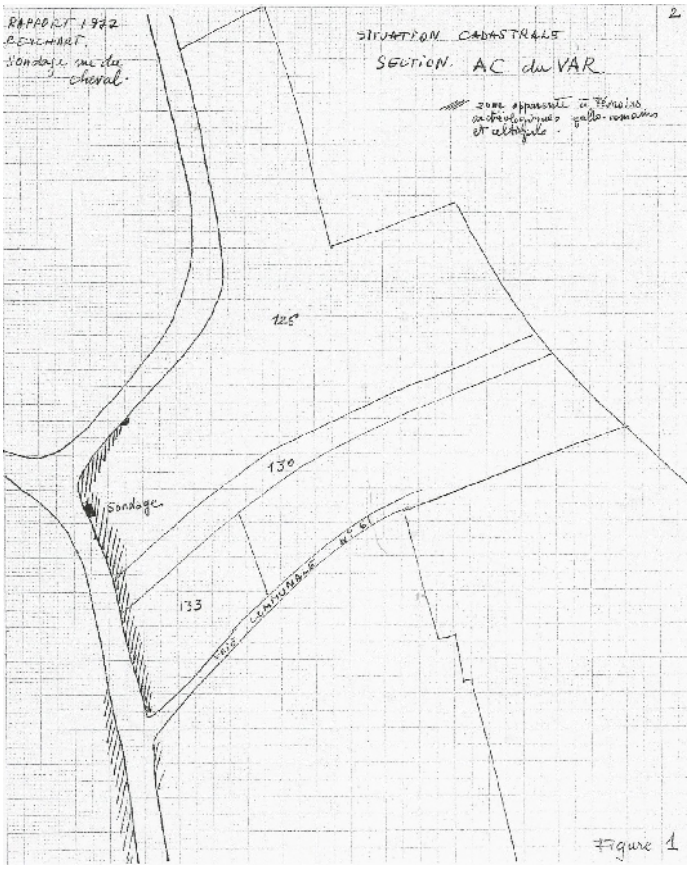

Position du sondage rue du Cheval. Les zones hachurées le long de cette rue ont permis de récolter des témoins archéologiques gallo-romains et de l'âge du Fer *Croquis P. Eychart*

Les découvertes de Paul Eychart eurent lieu sur les premières pentes du puy de Var :

- D'une part à l'occasion de l'élargissement du chemin du Cheval, spécialement au niveau de son embranchement avec le chemin de Fontbeloux, là où la vallée du Cheval se termine et finit par se fondre dans la Limagne.
- D'autre part lors de l'aménagement de la ZAC de la Boucle, située sur le bas du flanc oriental du puy de Var, à trois endroits dénommés « Var 1 », « Var 2 » et « Var 3 » par Paul Eychart.

A celles-ci il convient d'ajouter la mise au jour, également par Paul Eychart, de vestiges archéologiques gallo-romains et de l'âge du Bronze (?) dans la vallée du Cheval (en amont), plus précisément au lieu-dit « Ravin du Cheval mort ». Nous signalons aussi deux « têtes » gallo-romaines en arkose ainsi qu'une découverte énigmatique faite rue du Solayer. Enfin, nous nous interrogeons sur une possible voie d'accès permettant d'accéder de la plaine de la Limagne à l'*oppidum* des Côtes par la vallée du Cheval.

Pour ce travail recensant les différents sites archéologiques de ce secteur (**voir plan p. 7**), nous avons également bénéficié des informations contenues dans la thèse de Doctorat, soutenue en décembre 2002, de l'archéologue Pierre Vallat (cf. références bibliographiques), ce dernier confirmant les découvertes et conclusions de Paul Eychart.

Rue du Cheval / chemin de Fontbeloux

Lors de travaux de voirie consistant à élargir le chemin du Cheval pour le transformer en rue (en juillet-août 1977), un gisement archéologique fut mis en évidence par Paul Eychart sur plus de 100 m avant la jonction de la

rue du Cheval avec le chemin de Fontbeloux, ainsi qu'au niveau de cette jonction (voir croquis ci-dessus). Paul Eychart reçut l'aide de Maurice Jaffeux, Louis Lafont et Didier Miallier.

Le chantier avait entamé un talus situé sur les toutes premières pentes du puy de Var. A cette occasion, Paul Eychart ramassa un matériel archéologique abondant, à savoir des objets en fer, en cuivre et en os, ainsi qu'une quantité importante de fragments de céramiques : les premier et second âge du Fer y étaient représentés mais la période gallo-romaine était la mieux pourvue avec notamment 200 tessons de céramique sigillée !

« Dans la hauteur du talus au nord de la rue du Cheval – angle de la rue de Fontbeloux – se remarquent des traces gallo-romaines des strates correspondant à des couches archéologiques, des murs perpendiculaires à la rue et quelques poches chargées de cendres de bois. Les enfants de la rue ont entamé le talus par endroit et repéré sur le trottoir quantité de fragments g.r. (nda : gallo-romain) *des trois premiers siècles. »* (Eychart, cahier de fouilles).

Paul Eychart réalisa un sondage le long de ce talus qui, bien que très modeste (2 m x 1,60 m), lui permit de mettre en évidence une stratigraphie prouvant une occupation du Néolithique à la période gallo-romaine (III^{e} siècle apr. J.-C.) ! Elle se présentait, de haut en bas, comme suit (voir ci-dessous la coupe schématique du sondage) :

(1) Dans le talus, une couche de cendre recouvrait des niveaux du III^{e} siècle.

(2) Un dallage gallo-romain – daté fin I^{er} / début II^{e} siècle – s'appuyait sur un muret recouvrant un niveau dans lequel se trouvaient de nombreux tessons gallo-romains.

(3) Une couche de cendres (vraisemblablement des traces d'incendie) recouvrait les niveaux laténiens. Cette fine couche de cendres (avec de fortes poches par endroits) fut suivie vers l'est par Paul Eychart sur plus de 130 m dans une tranchée de canalisation le long de la rue du Cheval.

(4) Une couche de La Tène IV selon Paul Eychart (La Tène C et La Tène D selon la CAG 63/1 ou Pierre Vallat = II^{e} - début I^{er} siècle av. J.-C.) dont une partie des céramiques identiques à celles découvertes rue des Champs de Roseaux (2 km à l'est) ou dans l'important gisement de la rue Descartes à Chamalières c'est-à-dire datant de La Tène D1 (env. 130-75 av. J.-C.).

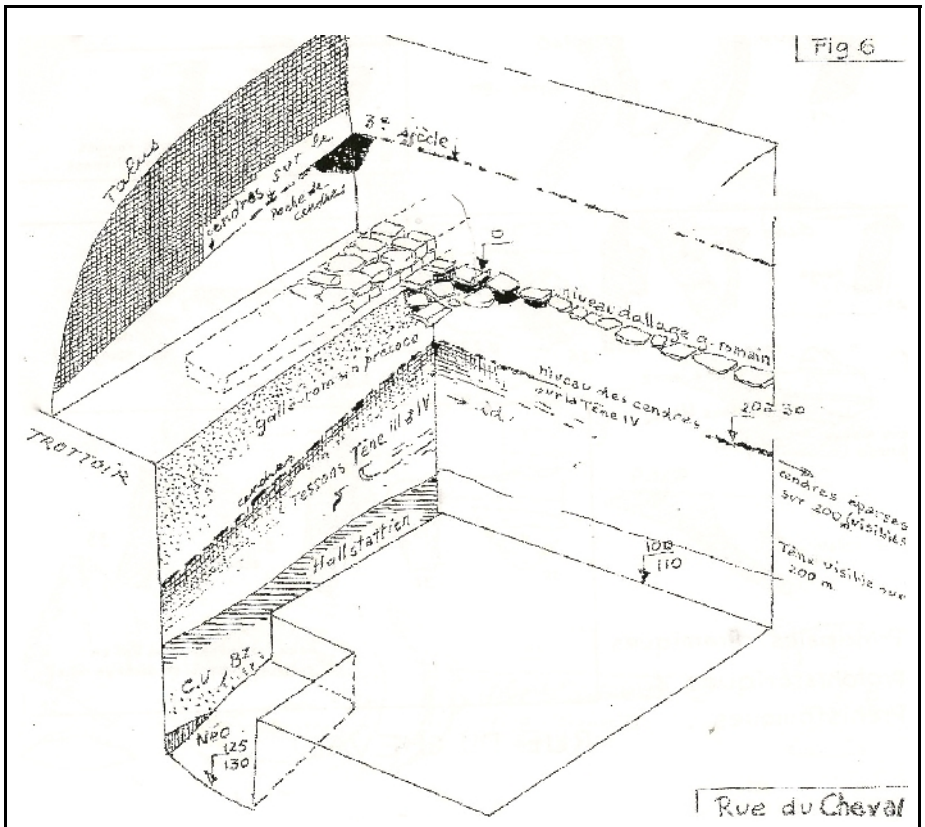

Coupe stratigraphique du sondage réalisé rue du Cheval (à la hauteur de l'embranchement avec le chemin de Fontbeloux)
Dessin P. Eychart

(5) Un niveau datant du I^{er} âge du Fer : tessons de céramiques hallstatiennes comprenant des fragments gravés et polychromes datant du Hallstatt C soit les VIII^{e}-VII^{e} siècle av. J.-C. (Hallstatt D1-2 soit le VI^{e} siècle av. J.-C. pour Pierre Vallat et Pierre-Yves Milcent pour qui il s'agit de tessons appartenant à une grande terrine carénée, décorée de motifs géométriques réalisés avec de la peinture graphitée).

(6) Pour les niveaux les plus anciens, le sondage ne fut terminé que sur une longueur de 0,40 m (en raison de la configuration du terrain, en pente, et de l'exiguïté du sondage) ! Le premier niveau suivant a livré de la céramique du début du Hallstatt et des « Champs d'Urne » (Bronze final III).

(7) Les niveaux suivants, vu l'étroitesse de la surface du sondage, n'ont pu être caractérisés mais des niveaux de l'âge du Bronze et du Néolithique étaient vraisemblablement présents. En effet, quelques tessons de ces deux dernières périodes furent également ramassés par Paul Eychart.

Pierre Vallat confirme les conclusions de Paul Eychart. Pour lui, il y a un possible site néolithique (indice de site) et des sites attestés (habitats dispersés) pour le Bronze final, le Hallstatt D1-2, La Tène C/D et le Haut-Empire.

Le terrain situé au nord de la rue du Cheval, au niveau de son intersection avec le chemin de Fontbeloux et au bord duquel fut réalisé le sondage décrit ci-dessus, n'a pas été construit : il s'agit d'un espace vert dans lequel il n'est pas rare de repérer des fragments de céramique affleurant dans les massifs de fleurs ! Des fouilles programmées y sont donc parfaitement envisageables.

VAR 1 : Zac de la Boucle, rue de Gomel

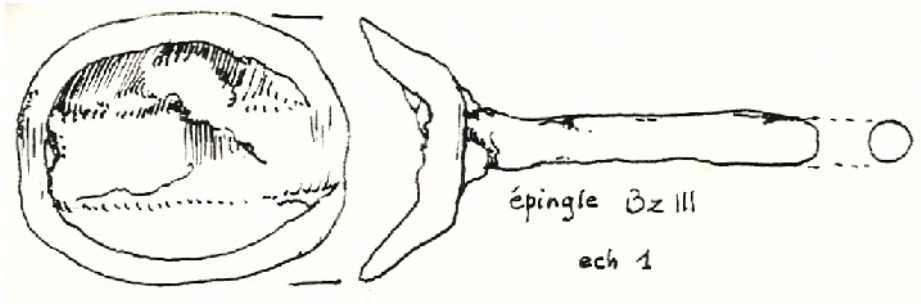

Epingle du bronze final III (1050-800 av. J.-C.)
Vue de face (à gauche) - Vue de profil (à droite) *Dessin P. Eychart*

A la faveur d'un terrassement réalisé sur le flanc oriental du puy de Var (au niveau de la future rue de Gomel, en 1978 ou 1979), une excavation de plus de 2000 m^2 permit à Paul Eychart de collecter un mobilier composé essentiellement de fragments de céramiques, datant de l'âge de Bronze à La Tène finale. Il faut également signaler quelques silex et tessons de poterie néolithiques ainsi qu'une tête d'épingle du Bronze final III. Ce matériel provenait des déblais du sol mais également d'une couche de terre noire et de pierres, épaisse d'environ un mètre, qui était située à 1,50 m de profondeur du haut de la paroi d'une falaise artificielle (hauteur = 5,40 m) créée par les travaux.

Pour Pierre Vallat, il y a un possible site néolithique (indice de site) et des sites attestés (habitats dispersés) pour les périodes du Bronze final III / I^{er} âge du Fer (transition âge du Bronze / âge du Fer, soit vers le VIII^{e} siècle av. J.-C.) et de La Tène C/D.

VAR 2 : Zac de la Boucle, rue Aberdeen

Lors de travaux de voirie, des structures maçonnées gallo-romaines apparurent sur les parois d'une tranchée destinée au passage d'une voie en cours de création (la future rue Aberdeen).

Du côté ouest de la voie, Paul Eychart observa des « traces maçonnées sur 4 m », accompagnées de tuileau, qu'il attribua à une possible habitation gallo-romaine. Du côté oriental de la voie, une fouille de sauvetage se déroula durant trois jours les 6, 7 et 20 septembre 1981 (avec l'autorisation de la Société d'équipement de l'Auvergne) ; Paul Eychart étant aidé par M. Louis Lafont. Les deux hommes furent rejoints le dernier jour par MM. Boudriot, Claval, Loisel et Simon. Apparurent *« deux sols épais maçonnés constitués de chaux, de pouzzolane et de tuileaux concassés occupant côte à côte une aire de 8,40 m située à 0,60 m sous le sol actuel. »* (Eychart-1981b p. 1).

Cette intervention permit à Paul Eychart de dégager partiellement les vestiges de deux fonds de citernes gallo-romaines (il pourrait également s'agir de bassins selon Pierre Vallat) :

- L'une, de forme ronde, mesurait 3,50 m de diamètre.
- L'autre était quadrangulaire. On ne peut savoir sa forme exacte, carrée ou rectangulaire, puisqu'un seul côté (d'une dimension égale à 3,26 m) put être dégagé.

Le sol de chaque citerne était maçonné à la chaux mêlée de pouzzolane et de tuiles concassées. Un morceau de tuyau en céramique, pouvant correspondre à la conduite d'une citerne, a été découvert à proximité. Concernant leur méthode de construction, elle *« révèle que les constructeurs ont ouvert deux excavations aux exactes dimensions des citernes.(...) Ensuite les parois ont été montées dans l'excavation même pour la partie basse et ensuite à une hauteur que nous ne pouvons évidemment connaître. »* (Eychart-1981b p. 1).

Paul Eychart, bien qu'aucun mobilier ne fut mis au jour lors de la fouille des citernes, attribua celles-ci à la période gallo-romaine étant donné leur mode typique de construction. Pierre Vallat n'a lui aussi aucune hésitation à attribuer ces structures maçonnées à cette époque. De plus, le sol alentour a livré des tessons de céramique des I^{er} et II^{e} siècle de notre ère. Selon la classification de Pierre Vallat, il s'agit d'un site gallo-romain attesté correspondant à un habitat dispersé des I^{er} - II^{e} siècle apr. J.-C. (Haut-Empire).

La prospection au sol, sur environ 60 m vers le nord, a également permis à Paul Eychart de récolter du matériel néolithique (tessons de poterie, lames de silex et hache polie en fibrolite) et « protohistorique » dont de l'âge du Bronze (« Champs d'urnes » soit le Bronze final).

VAR 3 : Zac de la Boucle, rue Marcel Pagnol

Dans son cahier de fouille (page datée de janvier 1983), Paul Eychart écrit : *« M. Lafont m'a porté un paquet de tessons qui varient du Néo à la Tène - Un paquet intéressant de décor à tétons (matière noire qui est néolithique), quelques tessons à facettes de Hallstatt - une petite hache basalte gardée par Lafont. Sur place à l'endroit marqué de trois croix je recueille le 9.1* (nda : le 9 janvier) *83 des tessons qui "valident" ceux de Lafont. ».*

Lors d'un premier inventaire noté sur son cahier et portant sur une quinzaine de tessons identifiables, Paul Eychart attribue la majorité à l'âge du Bronze, trois au Néolithique et également trois au Hallstatt dont *« un important élément d'une grande jatte Hallstatt C (Reinecke) à décor géométrique plombaginé ».*

Ravin du Cheval mort

Les sites archéologiques suivants sont situés le long du ruisseau des Guelles (ou ruisseau du Cheval) qui prend sa source sur le plateau des Côtes puis s'écoule dans la vallée du Cheval entre les puys de Chanturgue et de Var, avant de rejoindre la Limagne.

Fin novembre 1965, M. Noton informa Paul Eychart de sa découverte d'un mur gallo-romain et d'une mâchoire (ou calotte crânienne) dans les tertres du ravin creusé par le ruisseau (le ravin est à cet endroit profond de plus de 10 m). La mise au jour de ces vestiges avait été précédée de la découverte d'un mur gallo-romain chez M. Noton lors du forage d'un puits dans sa propriété, située à proximité. L'intervention archéologique eut lieu fin décembre. Paul Eychart mit en évidence une sépulture (du Bronze final ?) et les vestiges d'une habitation gallo-romaine, les deux sites étant situés à environ 80 mètres l'un de l'autre :

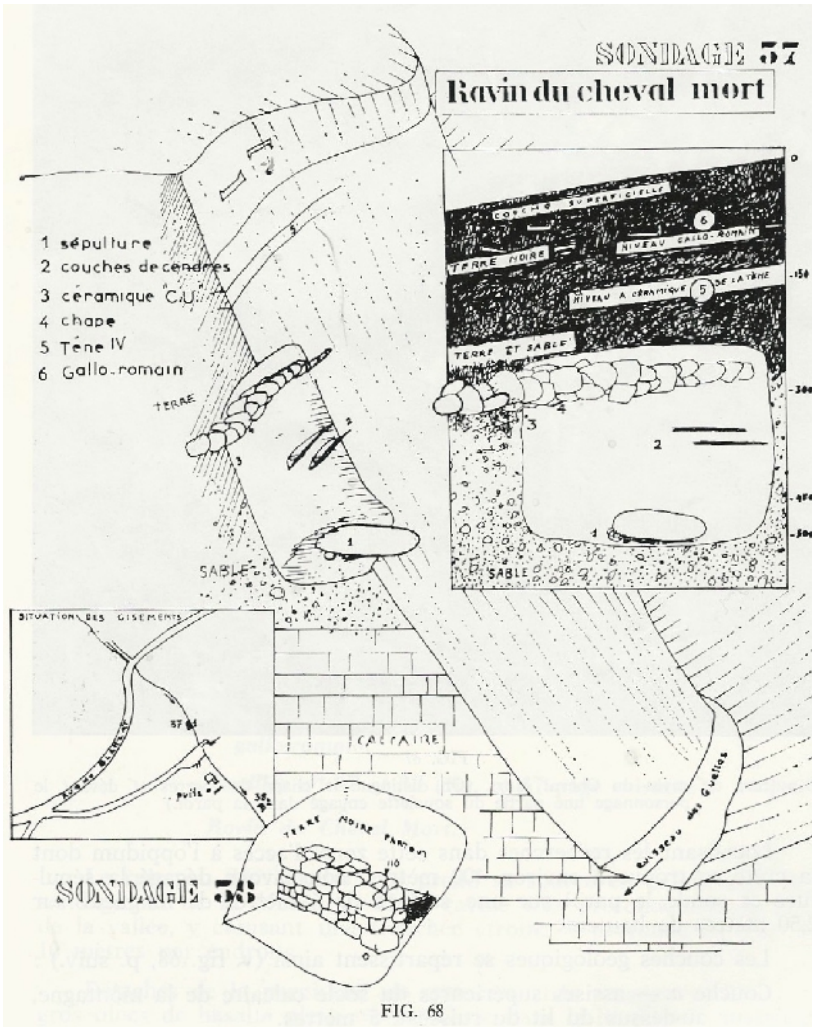

Position de la sépulture (de l'âge du Bronze ?) dans le Ravin du Cheval mort - Coupe stratigraphique des niveaux archéologiques - Mur gallo-roman (sondage 38)
Dessin P. Eychart

- **Une sépulture du Bronze final ?** Sur la paroi sud de la berge du ruisseau, un gros bloc de basalte (1,60 m x 0,80 m) recouvrait les restes d'un squelette humain. D'autres blocs qui devaient faire partie à l'origine de la même structure se trouvaient dans le lit du ruisseau. Il s'agissait d'un squelette d'enfant (7-8 ans selon Paul Eychart) écrasé par le poids des terres et fortement incomplet : lui manquait notamment la tête et les jambes ! D'après la position des parties squelettiques restantes, l'individu devait être orienté E/O : pieds à l'orient et tête à l'occident.

  Sa datation pose problème. En effet, si pour Paul Eychart, les deux fragments de céramique – dont un d'une urne à col tronconique des « Champs d'urne » (Bronze final) – découverts entre le bloc de basalte et le squelette dateraient la sépulture, il n'y a cependant pas de relation stratigraphique entre cette dernière et les deux tessons. Toutefois, si on se base sur la stratigraphie supérieure (cf. dessin ci-dessus), non perturbée, observée par Paul Eychart, la sépulture ne peut être en tous les cas postérieure au Bronze final ; sur la paroi, en effet, les niveaux archéologiques, sur 2,50 m de hauteur, étaient en place : une couche gallo-romaine (fragments de céramiques des I^{er}-II^{e} siècle), une couche de l'âge du Fer (céramique identique à celle des Côtes-Fleuries c'est-à-dire appartenant à la transition I^{er} âge du fer / La Tène ancienne soit le V^{e} siècle av. J.-C.) puis le bloc de basalte et les différents éléments décrits ci-dessus.

- **Un ou des site(s) gallo-romain(s) :** Environ 80 m plus bas, sur la paroi nord du ravin, Paul Eychart mit au jour les vestiges d'une habitation gallo-romaine occupée pendant le Haut-Empire. Le mur antique (1,20 m de hauteur) découvert par M. Noton était parallèle au ruisseau et situé 3 m en-dessous du pré. L'intérieur du bâtiment, du côté opposé au cours d'eau, comportait un sol en terre battue et un mobilier composé de fragments de céramiques datant du début du I^{er} siècle à la fin du II^{e} ou début du III^{e}. Pierre Vallat, lors d'une prospection en mai 1998, découvrit, à proximité de l'emplacement de cette « fouille » de Paul Eychart, quelques fragments de tuiles antiques (*tegulae* et imbrices) ainsi que des tessons, dont sept de céramiques fines (sigillée ou *terra nigra*), dans le lit du ruisseau ou en bordure immédiate !

  Quelques années auparavant (en 1957 ou 1958), de l'autre côté du ruisseau, un autre mur lié à la chaux (gallo-romain selon le témoignage de M. Noton, Paul Eychart n'ayant pu l'observé), avait été mis au jour au sein même de la propriété de M. Noton, lors du forage d'un puits, à 8 m de profondeur (cela prouve un intense colluvionnement sur ce secteur). Ce mur était accompagné de débris d'ossements d'animaux (cornillon de veau, dents et os de suidés), de fragments de *tegulae* et de seulement trois tessons de céramiques mais qui étaient, pour deux d'entre eux, faciles à dater, l'un étant estampillé *Iuti* et l'autre possèdant un décor de type *Paternus*, deux potiers exerçant leur activité à Lezoux dans la seconde moitié du II^{e} siècle.

  Pour Pierre Vallat, il s'agit de sites attestés pour le Haut-Empire, correspondant à un habitat dispersé.

Rue du Solayer : une mystérieuse nécropole

Il convient aussi de signaler une autre découverte importante faite à proximité de la ZAC de la Boucle, au n° 72 de la rue du Solayer. En creusant les fondations d'une maison, au début de l'année 1976, on tomba sur une cinquantaine de squelettes (inhumations) qui étaient agencés sur deux niveaux :

- Au niveau supérieur (à environ 1 m de profondeur), les corps avaient été disposés alignés en pleine terre (marne argileuse). Ils n'étaient pas accompagnés de mobilier.
- Au niveau inférieur (à environ 3 m de profondeur), les défunts avaient été inhumés les pieds à l'est, chacun étant accompagné d'un vase funéraire en céramique ou en verre et disposé dans une fosse individuelle creusée dans le calcaire. Chaque fosse était recouverte d'un toit en pierre sèche.

  Malheureusement, ce mobilier n'a pas été conservé et les quelques tessons de céramique recueillis n'ont pu être datés : ils seraient « atypiques ».

Cette découverte repose sur le témoignage d'une seule personne (un certain M. Daigneau courant avril 1976). En effet, quand Anne-Marie et Jacques Romeuf, les envoyés du SRA, vinrent sur place le 30 avril, ils ne purent rien voir, le bâtiment ayant été construit entre-temps !!

Aucune hypothèse de datation n'a donc été avancée, y compris par Pierre Vallat.

Des éléments de sculpture en arkose : têtes de Bacchus et de Marc-Aurèle (?)

Enfin, deux fragments de sculpture en arkose, incontestablement gallo-romains, furent découverts dans deux murs de jardin situés au fond de la vallée du Cheval, au bas de la pente nord de Chanturgue, à proximité du gisement de Fontbeloux et du futur lotissement. L'une, découverte par M. A. Martin au printemps 1959, *« représente un masque de Bacchus jeune, une feuille de vigne sur le front, encadrée d'une patère accrochée à des voiles. L'autre est un portrait de profil à gauche d'un personnage lauré et barbu ressemblant à Marc-Aurèle »* (Eychart-1969 p. 303). Il s'agit donc de vestiges n'ayant pas été retrouvés en place mais qui ne proviennent sans doute pas de bien loin, les paysans ayant l'habitude de construire les murs de clôture de leur parcelle avec les blocs récupérés lors de l'épierrage de leur terrain.

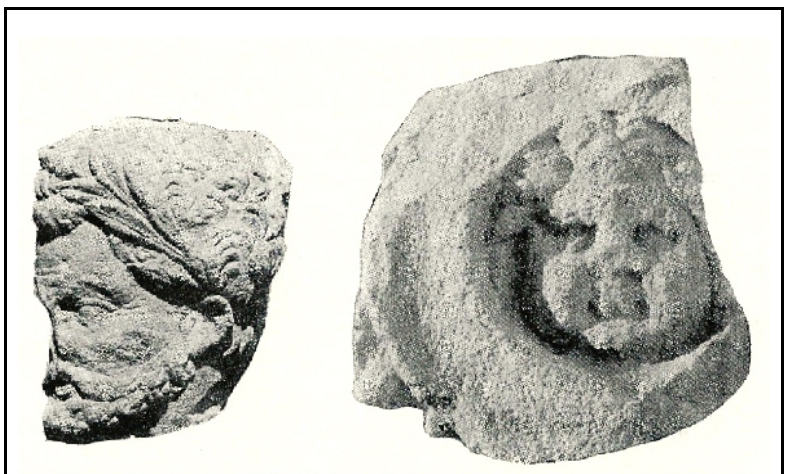

Représentation de l'Empereur Marc-Aurèle ? (à gauche) - Masque de Bacchus (à droite) *Photographies P. Eychart*

Paul Eychart s'est bien entendu interrogé sur la provenance de ces sculptures : *« ces blocs (voir leur emplacement sur la figure n° 2) conservés à cet endroit m'ont toujours semblé provenir d'un monument gallo-romain. (...) Ces indices associés* (nda : les découvertes exposés dans la partie précédente) *montrent une concentration humaine le long d'une voie d'accès à l'oppidum. (...) Il n'y aurait rien d'exceptionnel à ce que la recherche conduise à la découverte d'un monument de quelque*

importance (cette chapelle dite de Neyrat qui pourrait bien être gallo-romaine. » (Eychart-1977 p. 4). Finalement, Paul Eychart se prononça pour des éléments de monument funéraire (Eychart-1981a).

Une voie d'accès à l'*oppidum* ?

Tous les sites archéologiques que nous venons de passer en revue sont situés à proximité du ruisseau des Guelles (aujourd'hui à sec) et de plusieurs sources, l'eau vive étant une condition obligatoire pour un habitat pérenne. Son occupation du Néolithique à la période gallo-romaine (sans solution de continuité) le prouve. De plus, la rue du Cheval puis le chemin de Fontbeloux, qui longe le Ravin du Cheval mort dans lequel coulait ce ruisseau, se présentent comme la voie d'accès naturelle au plateau des Côtes depuis la plaine de la Limagne. Si nous n'en avons pas de preuve absolue pour les périodes préhistoriques et protohistoriques, l'hypothèse d'une voie d'accès au plateau des Côtes est néanmoins tout à fait recevable, notamment pour l'époque gallo-romaine compte tenu des nombreux vestiges archéologiques de Var et Fontbeloux, des constructions antiques qui furent découvertes à proximité de la propriété de M. Noton (voir ci-dessus) mais surtout de celles en amont (voir point 1 sur la carte ci-dessous). En effet, une fouille, réalisée par Paul Eychart avant 1969 au lieu-dit Maupas, permit à celui-ci de découvrir plusieurs murs gallo-romains en très mauvais état et attribuables selon lui à des habitations. Ceux-ci étaient construits le long d'un empierrement dont la largeur n'a pu être évaluée. Du côté des bâtiments, ce dernier était limité par des pierres alignées. Selon Paul Eychart, cet empierrement, situé dans l'axe de la vallée du Cheval, appartenait à la section d'une voie « dallée » qui rejoignait la Limagne.

A l'appui de cette hypothèse, nous devons aussi signaler la découverte (rapportée par Paul Eychart) d'un mur gallo-romain à l'intérieur d'une scierie qui se situait à l'extrémité est de la rue du Cheval (à environ 800 m de son embranchement avec le chemin de Fontbeloux) : *« Eté 1983 : A signaler la découverte, rue du Cheval, chez M. Bertrand au N° (?) dans le sol de son atelier de découpage de bois, d'un mur très large au niveau -2 m environ. La largeur de cet ouvrage avoisine 0,80 m ne peut se rapporter à un habitat ordinaire. »* (cahier de fouilles).

Philippe GRAS

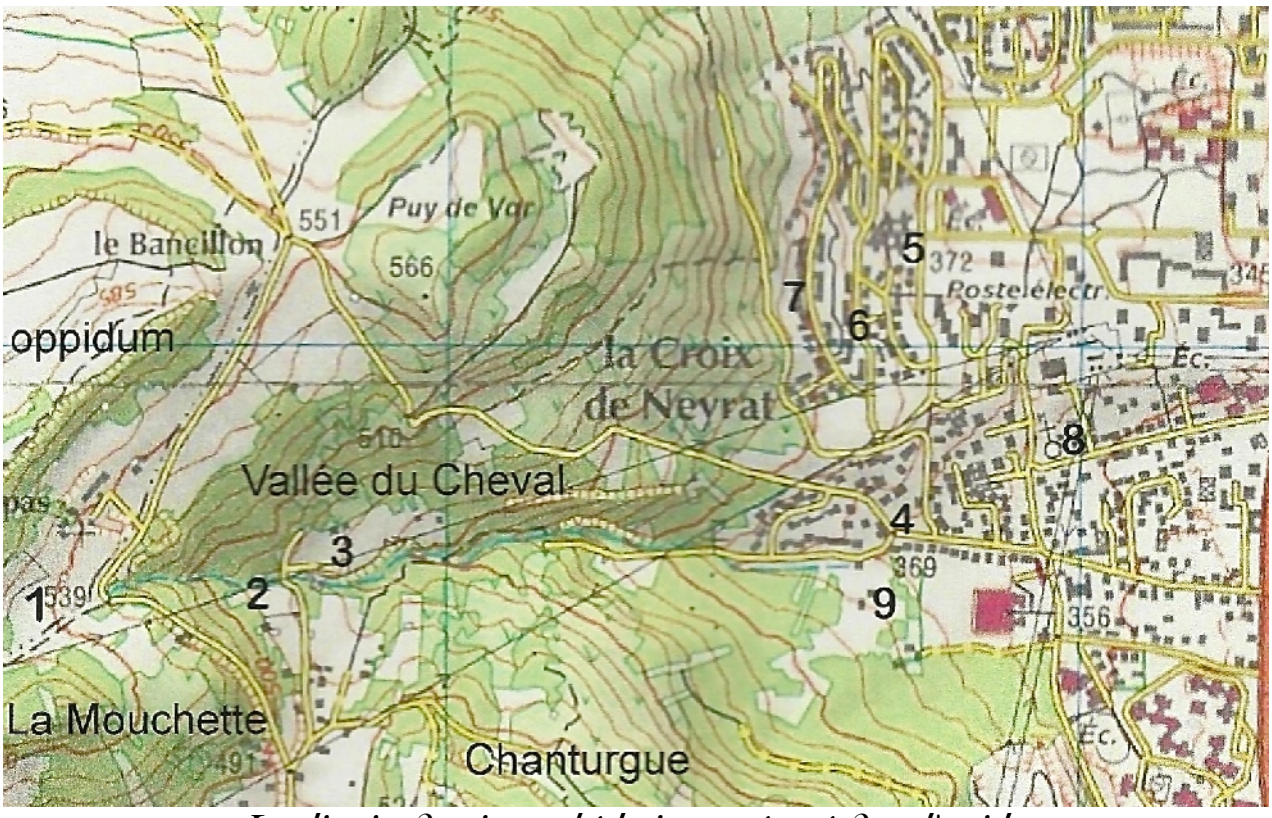

Localisation des sites archéologiques présentés dans l'article

(1) *Maupas : murs gallo-romains ; voie empierrée /* ***(2)*** *Ravin du Cheval mort : sépulture (âge du bronze ?)*
(3) *Ravin du Cheval mort : bâtiment gallo-romain /* ***(4)*** *Intersection rue du Cheval – chemin de Fontbeloux*
(5) *Var 1 : rue de Gomel (loc. approximative) /* ***(6)*** *Var 2 : rue Aberdeen /* ***(7)*** *Var 3 : rue Marcel Pagnol*
(8) *72 rue du Solayer /* ***(9)*** *Lieu des sondages de diagnostic actuels*

Fond de carte : IGN carte topographique série bleue Clermont-Ferrand 1 : 25000

Voir références bibliographiques de cet article page 13

La voix des Gens

Regards croisés sur un site à protéger :

Les Côtes de Clermont-Ferrand et le Puy de Chanturgue

Surplombant la ville de Clermont-Ferrand, le site des Côtes de Clermont s'inscrit au bord de la Chaîne des Puys sous la forme d'un promontoire périurbain d'une grande diversité. Son histoire, longtemps liée à la vigne et aux jardins ouvriers, est aujourd'hui remise en cause. A la recherche d'un nouveau statut, d'une nouvelle raison d'être, il souffre pour l'instant d'un laisser-aller général. Le site des Côtes semble aujourd'hui abandonné pour une bonne partie, tétanisé voir même bloqué. Abandon des usages mais aussi abandon d'un regard et d'une attention portés sur ce site. Les vestiges d'une valeur identitaire sont malgré tout encore prégnants. Si ce site n'a plus de statut réel, il en a tout de même un aux regards des habitants et des promeneurs qui décrivent ce site comme un lieu indispensable. Il a dès l'époque gallo-romaine vu s'établir sur ses pentes une complémentarité avec la Cité de Clermont et donc entre les hommes et ce relief ondulé. J'ai l'intuition que cette relation entre l'homme et ce site est la clé de voûte pour la définition de son avenir. Mais existe-t-il encore toujours un souffle de vie sur ce site?

Le site des Côtes pose donc la question des usages et comment à travers un travail sur le paysage on va pouvoir réamorcer de nouvelles pratiques. Je m'appuie sur le processus de classement de ce site en ENS (Espace Naturel Sensible) par la ville de Clermont-Ferrand qui offre la possibilité d'un nouveau statut pour ce site. C'est pourquoi, pour mon diplôme de fin d'étude en architecture du Paysage, il m'est apparu essentiel de faire intervenir les habitants et les usagers des Côtes dans la définition de ce nouveau statut, tout en croisant leurs regards avec les gestionnaires tels que le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN).

Un diplôme, mode d'emploi

L'objectif de ce travail a consisté, à travers la Rencontre d'un site, de ses habitants et des acteurs de l'aménagement, à construire un processus de projet en vue de débuter un travail de construction partagé impliquant les usagers des Côtes autour de la redéfinition d'un statut pour ce site. Mon travail s'est décliné à travers quatre cahiers. Le premier témoigne de mon arpentage du site afin d'en comprendre sa complexité et d'en définir ses valeurs. Dans le second, je laisse la parole aux habitants et usagers qui pratiquent cet espace et dans la troisième la parole est donnée aux futurs gestionnaires de ce site. Enfin pour clôturer mon diplôme, j'ai souhaité proposer un document qui accompagnera la réflexion du CEN dans son futur travail de gestion du site afin de l'articuler avec une appropriation effective des lieux tout en croisant et partageant les regards.

Ses cahiers symbolisent les étapes vers une appropriation de ce terrain d'étude. Il me semblait important de faire de ces documents des éléments de synthèses auquel on peut faire référence et qui permettent d'avoir une vision globale sur la question de l'avenir de ce site et de ses différents acteurs.

Vers une perte de liens entre les hommes et ce site

Le site des Côtes de Clermont et du puy de Chanturgue forme un isolat naturel entouré par la ville. Il a longtemps été lié à la ville de Clermont-Ferrand et à ses habitants. Dès le Moyen-Age, on observait le puy de Chanturgue couvert de vignes, le reste du site était occupé par des taillis et des parcelles cultivées. Les cités se développent de manière concentrique contre la chaîne des puys, en deux pôles distincts avec Montferrand d'une part et Clermont de l'autre.

Ce site subit un premier grand changement avec la crise du phylloxera qui fait écho à l'installation de l'entreprise Michelin. Des cités ouvrières voient le jour au pied du puy de Chanturgue, à proximité d'une ressource en eau essentielle : la Tiretaine. Suite à l'expansion de cette industrie les deux pôles de la ville se rejoignent, en parallèle il apparaît un développement Nord Sud le long des grandes infrastructures de transports avec la voie rapide menant à Riom et les voies SNCF. Une plaque urbaine a ainsi pris forme de par l'essor économique de Michelin et des industries agro-alimentaires des terres fertiles de la Limagne, entraînant une extension des villes qui entourent le site des Côtes et donnant naissance à une île naturelle.

Au-delà des limites administratives : l'expression d'une unité

Réparti entre cinq communes (Nohanent, Durtol, Blanzat, Cébazat et Clermont-Ferrand), le site des Côtes est avant tout perçu comme un ensemble, un territoire géologique, bref une unité de vie. Pour comprendre ce paysage il est essentiel de comprendre l'histoire de son sous-sol, de se plonger dans le récit des roches qui parfois ressurgissent au détour d'une rue, pour en comprendre son occupation.

Après avoir parcouru ce relief inversé en tous sens et lu les documents rédigés sur ce site dont une grande partie se trouve à la bibliothèque de l'ASCOT, j'ai pu esquisser les trois entités paysagères concernées par le classement en ENS des Côtes. Il y a tout d'abord le puy de Chanturgue, offert à la friche, qui forme un point de vue privilégié sur la ville. On observe cependant une volonté de retrouver une culture de la vigne sur ces pentes. Puis vient le puy de Var dont les prairies sèches riches en orchidées sont protégées par Natura 2000. Et enfin, on observe l'entité des Côtes de Clermont, dont les dynamiques majeures sont l'urbanisation et l'enfrichement. C'est sur ses pentes et au sommet des Côtes que l'on retrouve des vestiges archéologiques datant des époques gauloise et gallo-romaine. Mais il est important de considérer le site des Côtes dans son ensemble avec l'ancienne carrière Chambon, le Caire (au nord du puy de Var), la mosaïque champêtre sur éboulis (versant nord du plateau des Côtes) et enfin la vallée fertile du Bédat. Ces entités traduisent une agriculture en perte de vitesse avec une disparition de tous les vergers et une céréaliculture concentrée au niveau du Caire et de la vallée du Bédat.

La parole aux habitants

Une enquête : la perception d'un espace public

Pour les habitants, les Côtes de Clermont évoquent une nature de proximité très appréciable. Il s'agit de savoir globalement de quelle nature parlent les habitants. Certains mentionnent un paysage rural et d'autres un aspect sauvage. On peut interpréter la perception du sauvage par les habitants de deux manières, l'une liée à l'abandon des cultures et l'autre au paysage sauvage lié à la végétation climacique. Sur les Côtes de Clermont, on assiste à un phénomène de cercle vicieux : durant les premières années de l'abandon des terres, les lieux sont alors un espace de jeu privilégié pour les enfants et les habitants qui viennent glaner... puis dès que la fruticée s'installe avec sa cohorte d'épineux, tous les usages sont abandonnés. Le sauvage devient alors hostile.

Moins touristique et plus proche des habitations, c'est un site qui se pratique essentiellement à pied. Par conséquent, les usagers ont difficilement une vision d'ensemble de ce site. En interrogeant les habitants sur le site, on s'aperçoit que la lecture de la géographie globale, les points de repères paysagers sont essentiels et jouent un rôle important dans l'appropriation du site par les habitants. Le dépaysement est un sentiment très apprécié et qui est favorisé par la présence de différents seuils sur le site, des zones de basculement, de contraste qui font émerger une émotion au promeneur. Cela peut être subtil ou plus évident, ces transitions hiérarchisées dans l'espace participent à la découverte du site, à son intérêt. C'est également un site avec lequel certains habitants ont grandi, il s'est alors installé une intimité, un sentiment d'appartenance. La fréquentation de ce site semble d'ailleurs correspondre à un cycle dans la vie des habitants. Ils fréquentent beaucoup le site adolescent ou jeune adulte puis moins voir plus du tout quand ils deviennent parents. Ils reprennent une fréquentation du site dès que les enfants sont plus grands.

Ce site est accessible assez facilement et permet à tout le monde de profiter de la nature. Il apparait complémentaire à la ville. Ce lieu évoque pour les habitants un site idéal pour se ressourcer au fil des saisons, pour pratiquer des sports individuels. Le rôle des saisons apparait primordial et permet de retrouver un rythme en concordance avec la nature. C'est une raison de la fréquentation du site. Elles rythment l'évolution du paysage, participent à sa redécouverte incessante et ont un impact sur les usages des Côtes de Clermont. Le site devient un support pédagogique lors de randonnées à thèmes organisées par les comités et maisons de quartiers telle que la randonnée pour la semaine du développement durable avec comme sujet cette année : les orchidées.

Un potentiel nourricier en déclin

Certains habitants ont relevé la capacité productive de ce lieu notamment grâce à la protection climatique induit par l'effet de Foehn qui crée un microclimat non seulement propice aux fruits et légumes mais aussi aux hommes. Le site des Côtes est un site essentiellement parcouru par les habitants vivant à proximité et son ascension constitue une bonne partie de l'effort. Ils n'ont pratiquement plus de relation rationnelle avec lui (cueillette, observation...). L'état actuel du site illustre en partie l'évolution de la population en cours dans les quartiers proches des Côtes.

Un paysage qui s'exporte

Les Côtes de Clermont font partie de l'alcôve naturelle caractéristique du paysage Clermontois perçu comme une image de marque qui s'exporte. Les habitants sont donc très sensibles à l'image que renvoie le site des Côtes à l'extérieur. De par son relief, il permet une situation privilégiée pour observer la ville. Son influence dépasse les limites de la ville. Pour une partie des habitants, c'est aussi le support d'un patrimoine important tant environnemental qu'historique mais qui est d'après eux encore peu reconnu.

A travers les questionnaires, il semble que les habitants ont de plus en plus de difficulté à s'approprier les Côtes, à s'y projeter. Dans son ouvrage : « *L'homme et son milieu, l'évolution du cadre de vie* », Gabriel Rougerie, explique bien ce phénomène de cadre de vie qui se « disloque ». En effet, pour qu'un site devienne cadre de vie, le site doit faire [...] que l'on y retrouve un peu de soi-même, plus ou moins ; et c'est dans la mesure où l'on y retrouve un peu de soi-même que l'on y est attaché plus ou moins. [...] mais il faut que l'on se sente en « pays de connaissance », comme l'on dit communément ou en « connivence », comme le dit G. Sautter. Une connivence,

une connaissance au sens profond, qui permette de se savoir accueilli, et non plus « perdu » parmi des choses étrangères, sinon hostiles. ». Or, on s'aperçoit à travers le travail de reconduction (comparaison via la photographie du paysage actuel avec d'anciennes vues) que la population a évolué, la société aussi, ce qui a entrainé une évolution dans la perception du cadre de vie par les habitants ; nous sommes passés de la vision rationnelle de ce site à un aspect relationnel comme l'explique l'auteur, « Ce qui, de l'esprit, relève du rationnel permet de transformer les biotopes en paysages humanisés. Ce qui relève du relationnel, voire de l'irrationnel, les parachève en cadres de vie ».

La vie de quartier comme catalyseur

S'intéresser à la participation des habitants dans le projet de protection des Côtes de Clermont c'est également prendre connaissance de l'ensemble du tissu associatif local. J'ai ainsi pris contact avec les comités de quartier, la maison du quartier de Croix-de-Neyrat, l'association ASCOT, participé aux réunions publiques de quartier organisées par le Conseil municipal.

La parole aux institutions

Un ENS à Clermont

Un Espace Naturel Sensible peut être défini comme étant : *« Un site naturel, menacé, rendu vulnérable par des perspectives d'urbanisation, de développement économique, par des risques de pollution, voire par une fréquentation touristique importante ou, au contraire, fragilisé par une absence d'entretien, un état d'abandon. »* (Fr. Lamy).

Depuis 1994, le Département est doté d'une nouvelle compétence (optionnelle) qui existe sous deux formes : l'ENS d'initiative départementale et l'ENS d'initiative locale. L'étude de faisabilité du classement en ENS des Côtes de Clermont et du puy de Chanturgue a débuté dès 2012 à la suite d'un appel d'offre lancé par la Ville de Clermont-Ferrand qui a confié le dossier au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Auvergne. Celui-ci a déterminé la surface de l'ENS à 302,3 hectares soit 35 % du site des Côtes (qui comprends 1400 ha répartis sur cinq communes). La zone de labellisation est calée sur la zone NDa (zone à protéger et soumis à des nuisances) du POS (plan d'Occupation du Sol) de la Ville de Clermont-Ferrand et comprends trois entités paysagères : le puy de Var (Natura 2000), le puy de Chanturgue et un morceau du plateau des Côtes de Clermont. Le dossier a été présenté au département par le Conseil municipal et le CEN pour y être jugé. La labellisation de l'ENS des Côtes de Clermont a été soumis au vote du Conseil départemental et approuvé lors de sa session du 10 novembre 2015.

Au niveau foncier, le site du futur ENS est constitué en une multitude de micro-parcelles privées (héritage des successions patrimoniales). La ZAD (Zone d'Aménagement Différé), constituée jusqu'en mars 2013, a permis l'acquisition de 16,5 % du site (15 ha par la Ville et 35 ha par l'EPF SMAF). Les objectifs majeurs de gestion par le CEN sont de trouver un équilibre entre les espaces boisés ou semi-boisés et les milieux ouverts actuels (prairies, pelouses). Il s'agit pour eux de conserver et restaurer les pelouses sèches, conserver les chênaies, valoriser le patrimoine naturel en lien avec les acteurs du tourisme et des loisirs et améliorer les connaissances naturalistes tout en définissant des actions. Il propose d'orienter les actions sur quelques secteurs prioritaires, afin d'être plus efficace dans l'espace et le temps.

Le Conservatoire des Espaces Naturels est donc un véritable intermédiaire entre la ville, les agriculteurs et le territoire. C'est une association qui fonctionne à l'échelle régionale. Par conséquent, le site des Côtes de Clermont constitue un site parmi d'autres tels que la colline de Riom, les coteaux d'Aubière, le plateau de Gergovie, etc. C'est aussi et avant tout un regard de naturaliste attaché à préserver la multiplicité des milieux présents sur les Côtes de Clermont, synonyme de diversité. Cette richesse de la flore est également due à l'abandon des pratiques viticoles. De ce fait, elle souhaite maintenir ouvert ces anciennes parcelles cultivées soit par l'installation de pâturages ou par la mise en place de campagnes de débroussaillages avec les bénévoles. Ce qui ne correspond pas à la volonté de la commune qui est de racheter des terrains afin de ré-installer de la vigne. Ce renouveau viticole initié par la ville a une double vocation : raviver l'image de la ville et avoir une portée sociale auprès des Clermontois. Ces deux acteurs sont finalement arrivés à un compromis avec le classement et le choix de terrains au sein de la zone AOP (Appellation d'Origine Protégée) qui ne seront pas replantés.

Croiser les regards

Entre les habitants et le Conservatoire des Espaces Naturels, deux regards différents mais une même volonté, celle de protéger et de valoriser ce site. Ne peut-on pas dans ce cas-là, mutualiser les forces d'action pour construire à plusieurs voix l'évolution des Côtes de Clermont ? Pour cela, il s'agit de faire le bilan de ces regards. Entre dépaysement, source de diversité, élément identitaire, point de départ d'un imaginaire, le site des Côtes de Clermont est un support de projets manifeste. En prenant comme support la mutualisation des espaces ouverts, source de vie et de diversité, il s'agira de retrouver une attention pour ce site qui passe peut-être par la définition d'une nouvelle forme d'appropriation du site des Côtes de Clermont.

On a ainsi un site en transition. Une ville qui s'étend et qui attire plus de 1000 personnes par an. Un site qui a depuis longtemps été en résonance avec la ville. Un site, qui si on ne fait rien se transformera en forêt et qui pourra dès lors changer de nom en s'appelant le « Bois de Clermont-Ferrand ». Mais est-ce là l'avenir que l'on se fait de ce site ? Est-ce-que la spécificité des Côtes de Clermont n'est pas d'être un lieu « habité » au regard des nombreuses traces de vies perceptibles, des souvenirs anciens ou récents qui occupent la mémoire des habitants.

C'est pourquoi, je pense que la valorisation de ce site passe par un travail de projets en trois temps :

1 Anticiper

Il s'agira d'interroger le futur PLU, tout en intégrant une réflexion intercommunale à l'échelle globale du site à travers un plan d'accès aux Côtes de Clermont. Celui-ci participera à une hiérarchisation des accès.

2 Créer une connivence, se savoir accueilli

Il s'agira ici de retrouver une forme de respect du site, du sol, en s'appuyant sur les spécificités des Côtes. Pour cela, je souhaite réfléchir à une mutualisation des forces, des initiatives locales à travers le rôle des espaces ouverts qui seront gérés par le CEN.

3 Redonner aux Côtes leur rôle de Cadre de vie tout en favorisant l'idée d'un paysage collectif. Il s'agira d'accompagner les habitants pour les aider à se projeter dans le site, en leur proposant des points de repère, en évoquant des pratiques paysagères oubliées comme le jardinage.

Renouveler le regard, prendre conscience du potentiel de ce site

Pour cela, il s'agit de mettre en évidence les spécificités et les permanences du site des Côtes. Pour ma part, j'en ai recensé quatre. La première caractéristique évoque les traces toujours perceptibles d'une occupation qui crée le sentiment d'un paysage habité. Ceci est repérable notamment au niveau des jardins cultivés au bout de la rue de Blanzat ou par la présence de plantes horticoles échappées des jardins côtoyant maintenant des espèces sauvages. C'est un lieu de vie au cœur des Côtes où l'on peut retrouver une échelle humaine à travers les sentiers piétinés, l'aspect sculptural des anciens vergers, les terrains cultivés. La seconde est le panorama à 360° sur la ville à partir des Côtes et du puy de Chanturgue qui sont les espaces les plus fréquentés. Ils sont profondément ancrés dans l'identité des Clermontois.

Puis il y a la présence importante des espèces naturalisées dans le paysage des Côtes. En arpentant ce site, on peut reconnaitre parmi la friche ou dans les espaces ouverts des plantes de jardins qui se sont naturalisées. Celles-ci témoignent de la présence d'anciennes pratiques paysagères et constituent des repères pour l'homme facilement appréciables. Elles peuvent créer la surprise au détour d'un chemin ou se fondre dans la nature. Elles participent au sentiment d'un sauvage apprivoisé, d'un jardin d'Eden foisonnant et à grande échelle. Pour terminer, les Côtes de Clermont offrent une expérience du relief au bord de la ville saisissant. L'ascension est un aspect obligatoire pour atteindre le site des Côtes, elle participe au phénomène de découverte et de dépaysement. Les jeux de rapports d'échelle font évoluer les perceptions et aident les habitants à s'orienter. La lecture du relief est donc essentielle et participe à la spécificité de ce site au bord de la ville.

Double rôle des espaces ouverts

En superposant les zones sensibles du CEN et les spécificités paysagères liées aux traces de vies, on s'aperçoit que les espaces ouverts sont des lieux à potentiel sur ce site. En effet, les espaces ouverts participent à la diversité des milieux et des paysages tout en jouant un rôle dans l'attractivité et l'appropriation de ce site par les habitants. Ils ont un pouvoir accueillant et participent à la sensation d'un espace collectif, partagé et vivant.

137 ha du futur site ENS sont constitués de milieux ouverts embroussaillés qui tendent vers une fermeture contre 52 ha de milieux ouverts. Il est donc essentiel d'assurer une continuité des espaces déjà ouverts et de réfléchir à l'ouverture de certains autres de manière ponctuelle, étant donné la grande surface. Pour cela, j'ai identifié quatre sites dont l'ouverture bénéficierait tant aux habitants qu'au CEN. Il s'agit de la place belvédère du puy de Chanturgue, l'appendice du chemin de la Mouchette, le Creux fertile et ses jardins (sous le chemin de la Concordance, au début de la vallée du Cheval) et enfin le Col de Bancillon accompagné du point d'accueil du Puy de Var.

Anticiper le PLU

C'est réfléchir à l'urbanisation future du quartier, notamment au niveau des îlots en friche présents dans les quartiers de la Glacière et de Croix-de-Neyrat. Dans les orientations du futur PLU de la ville de Clermont-Ferrand, il serait intéressant d'accompagner l'extension de la ville en intégrant les anciens chemins ruraux dans le PLU. Afin de conforter une série d'espaces publics qui ferait d'une part une transition entre les îlots bâtis et d'autre part entre le quartier et le site des Côtes.

Ceci s'appuie sur un état des lieux existants. En effet dans le tissu urbain du quartier de la Glacière, on retrouve des sentes, reliques d'une histoire agricole de ces terrains ou témoignage de l'urbanisme des Cités Michelin.

Tout comme la ville s'est portée acquéreur de certains chemins du site des Côtes de Clermont, il serait intéressant qu'elle fasse de même pour ces sentes devenues urbaines.

Il est aussi important de prendre en compte la densité du quartier de La Glacière très apprécié par ses habitants afin que le PLU soit le garant de ce paysage urbain. C'est aussi réfléchir à la complémentarité des parcs urbains vis-à-vis du site des Côtes, notamment en termes d'usages sportifs, de course d'orientation, ... Il s'agit de s'interroger sur les projets d'urbanisation en cours et d'en faire des opportunités pour connecter de manière pérenne le site des Côtes à ces quartiers.

Créer une connivence, se sentir accueilli

La rue de Blanzat constitue une porte d'entrée « naturelle » du site des Côtes depuis le centre de la ville, or c'est aujourd'hui un potentiel négligé. En effet, elle s'inscrit dans le décrochement des puys de Var et de Chanturgue issus de la faille de Clermont. D'une longueur d'environ 3 km, il faut environ 50 minutes à pied pour atteindre le Col depuis le bas des anciens remparts de la ville de Clermont-Ferrand.

La ville s'étant développée de manière concentrique, cette rue, tel un rayon, permet une lecture des différentes époques d'édification de la ville. La rue de Blanzat est aussi un moyen de reconnecter la ville à sa géographie car elle passe au-dessus de la rivière Tiretaine et grimpe ensuite sur le relief, contrefort de la Chaîne des Puys.

Etablir un calendrier partagé

Parallèlement à une réflexion sur la programmation de la ville, il me paraît important d'accompagner les acteurs de ce site à savoir le CEN, les habitants et les associations locales comme l'ASCOT afin de favoriser ou conforter son appropriation par la population. Il s'agira de redonner au site des Côtes un rôle de cadre de vie tout en favorisant la sensation d'un paysage collectif accessible à tous. J'ai donc cherché un dénominateur commun afin de lier ces deux regards, à savoir le rythme des saisons. En effet, chez les habitants ce rythme est très important, il motive la découverte du site et entraîne des pratiques paysagères spécifiques comme il m'a été confié lors de l'enquête évoquée précédemment. Les saisons, insiste le CEN, correspondent en effet au cycle végétatif essentiel au développement des plantes, à sa reconnaissance...

Pour cela, je propose de mettre en place les bases d'une réflexion partagée sur l'avenir des Côtes sous la forme d'un calendrier annuel et reconductible. Ceci afin de mutualiser les forces des différents acteurs et les initiatives déjà existantes. Ce calendrier pourrait servir de liens entre les actions mais aussi entre les différents lieux de ce site afin de pouvoir retrouver une unité.

Ce calendrier sera l'occasion d'inscrire et de réfléchir à l'organisation de programmes d'actions sociaux-culturelles tels que :

- ✔ les évènements en cours (balade des comités de quartier, fêtes…),
- ✔ 4 chantiers partagés (habitants volontaires, écoles, ASCOT et CEN) et 4 promenades au départ de ces chantiers afin de valoriser les paysages spécifiques des Côtes de Clermont qui seront l'expression d'une saison,
- ✔ un temps fort dans l'année pour faire le bilan et qui soit le prétexte d'échanges festifs pour permettre une rencontre entre les habitants des différents quartiers et les acteurs locaux afin de choisir leur manière de participer et de fixer les prochains chantiers,
- ✔ et enfin un comité de pilotage qui serait présidé par l'élu afin de valider les projets en cours ainsi que les grandes orientations.

Ce projet est fondé sur la réactivation du site des Côtes à travers un processus de collaboration entre les acteurs locaux, les associations et les habitants. Il s'agit de révéler la permanence de ce site et son rôle essentiel dans la vie locale des clermontois en instaurant par des gestes simples le retour d'une attention et d'une nouvelle forme de respect du site. Ce sera également l'occasion d'offrir les bases d'une appropriation possible du site par tous.

Toute cette réflexion est à mener avec une vision géographique à grande échelle ; le classement en ENS ne peut constituer une opportunité seulement si sa mise en place est partagée et si elle s'applique à l'ensemble du site des Côtes. Il est essentiel de clarifier et de valoriser le rôle de l'espace ouvert du site des Côtes dans le paysage de la ville de Clermont-Ferrand. C'est un processus pragmatique qui s'établira au fil des opportunités foncières et qui convoquera les pratiques agricoles et forestières mais surtout la mise en place de pratiques hybrides entre une forme d'intervention et celle d'un laisser-aller assumé. C'est enfin et surtout donner un nouveau statut au site des Côtes de Clermont et enfin dessiner de manière collective l'avenir des Côtes.

Je me suis inscrite dans la vie de ce site, vécu à son rythme, rencontré les acteurs officieux ou non, en tout cas ceux qui font le paysage. Je tenais donc en guise de conclusion à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accompagnée et qui m'ont confiée leurs visions de ce site afin que je puisse mener à bien mon diplôme.

Blandine RESSEGUIER

Bibliographie

Livres

BERCHE, BOIRON, BUCAILLE, MAILLOT, MAYER, PICCAND-RIMET, *Confiseries d'auvergne, pâtes de fruits, fruits confits, chocolats et autres sucreries*, 1400-2000, Carnets patrimoniaux du Puy de Dôme n°6, 2000, 96 p.
BONNET Olivier et GAZAGNES Philippe, *Sur les traces de Michelin à Clermont*, éd. du miroir, 2002, 269 p.
CHIGNIER - RIBOULON Franck, *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, éd. Presses Universitaire Blaise Pascal, 2009, 174 p.
CHUNIAUD Kristell, *Mille ans d'histoire aux portes de Clermont-Ferrand*, Carnet de fouille archéologique à Trémonteix, éd. reflets d'ailleurs, 2012, 64 p.
DELBAERE Denis, *La fabrique de l'espace public, ville, paysage et démocratie*, éd. Ellipses, 2010, 177 p.
FORESTIER Jean Claude Nicolas, *Grandes villes et systèmes de parcs*, France Maroc Argentine, éd. Norma, 1997, 382 p.
GUEZ Kristof, JANIN Pierre et Rémi, PERNET Alexis, RECEVEUR Hugo, *Clermont au loin, Chronique périurbaine*, éd. Fûdo, 2011, 153 p.
MANGIN David, *La ville Franchisée*, Formes et structures de la ville contemporaine, éd. La Villette, 2004, 432 p.
ROUGERIE Gabriel, *L'homme et son milieu, l'évolution du cadre de vie*, éd. Nathan, 2000, 288 p.
SOULIER Nicolas, *Reconquérir les rues*, éd. Ulmer, 2012, 285 p.

Articles

BERTHIER Jean, *Environnement le billet Nature*, La Chronique de l'Oppidum N° 74, ASCOT, septembre 2009.
CHALEIL Yvette, *Etude géologique du plateau des Côtes de Clermont et de ses annexes*, 1954.
EYCHART Paul, *La Géographie et l'Histoire*, La Chronique de l'Oppidum N° 26, ASCOT, septembre 1997.
QUINTIN Vincent, *Histoire d'une carrière*, La Chronique de l'Oppidum N° 32, ASCOT, mars 1999.
GRAS Philippe, *Un site archéologique majeur*, site www.cotes-de-clermont.fr
LAROCHE George, *Biodiversité*, site www.cotes-de-clermont.fr

Sites internet

- de l'association ASCOT Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue
http://cotes-de-clermont.fr/index.html
- http://www.augustonemetum.fr/

Documents

- du SCOT du Grand Clermont http://www.legrandclermont.com/le-scot-le-vrai
- de la concertation du futur PLU de Clermont Fd http://www.clermont-ferrand.fr/-L-exposition-retrouvez-l-1289-.html
- du CEN Auvergne cen-auvergne@espaces-naturels.fr
- http://www.fedeviti-puydedome.com
- http://www.paysages.auvergne.gouv.fr
- *Proposition de labellisation - Côtes de Clermont-Ferrand*, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, Avril 2013.
- *Dossier de consultation pour l'élection de la faille de la Limagne comme patrimoine mondial de l'UNESCO*, Magmas et Volcans.

* *

Références bibliographiques de l'article « Découvertes archéologiques... » p. 2-7

EYCHART Paul,

- 1959 : **Rapport des fouilles des "Côtes de Clermont"** (présenté par Monsieur P. Eychart Professeur de Dessin 16 rue Lécuellé – Clermont-Ferrand).
- 1961 : **L'oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie** (éd. Volcans – Clermont-Ferrand).
- 1969 : **Préhistoire et origines de Clermont** (éd. Volcans – Clermont-Ferrand).
- 1977 : **Rapport sur le sondage rue du Cheval** (date du sondage Juillet-Août 1977 par M. Paul Eychart assisté de M. Louis Lafont / brouillon incomplet).
- 1981a : **Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV au voisinage de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)** dans « Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes » n° 6, p. 5-21.
- 1981b : **Rapport sur une fouille de sauvetage faite les 6, 7, 20 septembre 1981** (incomplet : manque dessin des citernes).
- 1987 : **La bataille de Gergovie (Printemps 52 avant J.-C.). Les faits archéologiques. Les sites. Le faux historique** (éd. Créer – Nonette).
- **Cahiers de fouilles.**

PROVOST Michel et MENNESSIER-JOUANNET Christine (direction),

- 1994 : **Carte Archéologique de la Gaule – Clermont-Ferrand 63/1** (Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche – diffusion Fondation Maison des Sciences de l'Homme – Paris).

VALLAT Pierre,

- 2002 : **Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'antiquité tardive** (Thèse de Doctorat de l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, sous la direction de Michel Provost / UFR de Lettres, section des Sciences Humaines / Discipline : histoire, civilisation et archéologie des mondes antiques).

Journée Paul Eychart du samedi 19 septembre

Inauguration du *fanum*, 25 ans de l'ASCOT et journées du Patrimoine

Les membres actifs et motivés de l'ASCOT s'étaient levés de bon matin afin de charger le matériel et donné rendez-vous à huit heures sur le secteur archéologique du plateau des Côtes, lieu de la manifestation. Ce fut la pluie qui les accueillit mais elle s'interrompit assez rapidement pour laisser place à un épais brouillard qui finit heureusement lui aussi par se dissiper. Les deux tentes barnums, celle de l'ASCOT et l'autre généreusement prêtée par M. François Astre, grâce à l'entregent de son cousin M. Roger Lugné, sympathisant de l'ASCOT depuis longtemps investi dans le milieu associatif clermontois, purent donc être installées. Le montage des barnums fut mené à bien grâce à l'expérience de Pierre Abbadie. Le premier accueillit le stand de l'ASCOT avec ses panneaux présentant le site des Côtes dans ses dimensions archéologiques et environnementales, son exposition des livres de Paul Eychart et sa table de ventes-adhésions. Le second accueillit trois des mannequins gaulois de David Méjean qui avait choisi de présenter un enfant gallo-romain, une femme noble de 200 av. J.-C. et surtout un guerrier du III^{e} siècle av. J.-C. (superbe dans sa cote de mailles), ainsi que des sculptures en bois représentant des divinités du monde celtique.

Journée Paul Eychart aux Côtes de clermont

Un financement participatif a sauvé le fanum des Côtes de Clermont, en l'absence de tout soutien financier des collectivités locales. © ASCOT.

Samedi 19 septembre, l'Ascot- Association de sauvegarde des Côtes de Clermont- Chanturgue inaugure la restauration du fanum gallo-romain, dont des travaux (plus de 9.400 euros) ont été financés à 80% ... par ses adhérents. L'Etat a complété les 20% restant par une subvention.

A l'occasion de la Journée européenne du patrimoine, l'ASCOT créée voilà 25 ans, organise également un hommage à l'archéologue clermontois Paul Eychart, qui a découvert entre autres les vestiges du fanum (temple gallo-romain) en 1958. Ces vestiges sont inscrits au titre des monuments historiques depuis 1991.

Le fanum des Côtes de Clermont est l'un des très rares vestiges gallo-romains encore visibles en élévation dans le bassin clermontois, avec le temple de Mercure, la piscine des thermes de Royat/Chamalières, les vestiges d'un mur du temple Vasso Galate à Jaude, la partie inférieure du mur de scène du théâtre de Montaudou, et la scène du petit théâtre du plateau de Corent...

Le fanum restauré sera inauguré à 10h30. L'après-midi, des explications sur la remise en état du fanum seront données par le sculpteur Yves Connier, auteur des travaux. A voir aussi l'exposition des étonnants mannequins celtes de David Méjean.

L'ASCOT proposera en outre deux visites commentées, sur l'occupation gauloise et gallo- romaine de l'oppidum des Côtes, et sur la bataille dite de Gergovie qui s'est déroulée sur ce site. Ne manquez surtout pas le point de vue remarquable sur le camp romain de Chanturgue. Contact au 06.81.94.91.44 et christiane.jalicon@orange.fr

> JJA

INFO magazine n° 1536 14/09/2015

A 10 h 30, comme prévu, nous étions fin prêts pour recevoir les premiers invités, souscripteurs et adhérents de l'ASCOT. Les discours purent commencer environ une heure plus tard, les orateurs étant disposés dans la *cella* du *fanum*. Jean-Louis Amblard prit le premier la parole afin de présenter le programme de la journée, le sens de la manifestation et de l'action de l'ASCOT, sans oublier le souvenir de ceux qui nous ont quitté après avoir beaucoup donné pour notre association, agi pour la défense du site des Côtes ou soutenu notre action.

Pour les vingt-cinq ans de l'ASCOT, Vincent Quintin, cofondateur et premier président de l'ASCOT (jusqu'en 2002), évoqua les circonstances qui amenèrent à la création de l'association, sa rencontre avec Paul Eychart et la lutte contre la carrière. Ce fut ensuite Yves Anglaret, président jusqu'en avril 2014, qui prit longuement la parole afin de dresser un bilan de l'action et des résultats obtenus par l'ASCOT.

Les deux discours suivants rendirent hommage à Paul Eychart. Dominique et Nicolas Velle évoquèrent leurs rencontres avec l'archéologue clermontois (cf. Chronique n° 97 p. 2-3) et expliquèrent comment ils en vinrent à s'intéresser à la problématique de Gergovie et au site des Côtes. Philippe Gras, de son côté, rappela une partie de l'important bilan archéologique de Paul Eychart, insistant sur sa qualité d'archéologue (titulaire d'un doctorat d'état) et son implication dans l'archéologie de sauvetage.

Nous finîmes par le *fanum*. Philippe Gras évoqua d'abord la découverte des vestiges de ce temple gallo-romain, puis ce fut son père Jean-Claude Gras, responsable du dossier et du suivi des travaux pour l'ASCOT, qui exposa les différentes étapes de la « restauration » du *fanum*. La pluie fit malheureusement son apparition ce qui ne lui laissa pas le temps de finir son intervention (ce fut le seul moment de la manifestation où la pluie fut de la partie, le reste de la journée alternant nuages et éclaircies). Nous ne pûmes du coup donner la parole à Yves Connier, l'auteur des travaux, ou à Marianne Brugerolle (la fille de Paul Eychart) ainsi qu'aux autres personnes présentes qui auraient aimé dire quelques mots sur Paul Eychart, l'ASCOT ou le *fanum*.

Tout le monde se réfugia instinctivement sous le barnum de l'ASCOT où le vin d'honneur attendait. Le buffet, amoureusement préparé par Hélène Vaissaire, ne fit pas long feu et le « breuvage » fut très apprécié (merci à Christiane Jalicon qui a su associer qualité et symboles avec les cuvées « Vercingétorix » et « Oppidum »).

Les nombreuses conversations entre membres de l'ASCOT, invités et personnes contentes de se retrouver firent écouler rapidement le temps et ce fut l'heure de la première visite, à 14 h 15 (une cinquantaine de visiteurs durant l'après-midi). Yves Connier commença par expliquer les travaux de remise en état du *fanum,* les nouveaux panneaux réalisés par Laurent Roddier permettant aux visiteurs de visualiser les travaux. La première visite, réalisée par Jean-Louis Amblard, mit en évidence l'intérêt des découvertes réalisées par Paul Eychart il y a plus de 50 ans en les remettant dans le contexte des connaissances archéologiques actuelles du bassin clermontois, en particulier pour les époques gauloises et gallo-romaines. La seconde visite, programmée à 16 h au niveau de la table paysagère, commentée par Dominique et Nicolas Velle, permit d'exposer les différentes étapes de la bataille de Gergovie, en ayant sous les yeux le camp romain de Chanturgue.

Puis après un dernier verre pris sous le barnum de l'ASCOT, ce fut l'heure de démonter le matériel, de ranger les affaires (merci à Laurent Roddier et Pierre Abbadie pour le transport) et de se dire au revoir.

Pour finir, nous ferons deux remarques au sujet de la DRAC et des médias.

Le matin, pour l'inauguration du *fanum*, nous regrettons qu'aucun représentant de la DRAC n'ait été présent. Nous comprenons évidemment que les responsables de la DRAC soient

Le temps de l'installation : les préparatifs sont presque terminés, les invités commencent à arriver

Le temps des discours : de gauche à droite (de face) Philippe Gras, Nicolas Velle, Dominique Velle, Jean-Louis Amblard, Yves Anglaret et (de profil) Vincent Quintin

Le temps des visites : des visiteurs passionnés par l'archéologie des Côtes, la bataille de Gergovie et le camp romain de Chanturgue

Photographies ASCOT / L. Roddier - 2015

fortement mobilisés le jour des journées européennes du Patrimoine, mais il nous paraît dommage qu'une des rares constructions antiques visibles dans le bassin clermontois n'ait pas figuré parmi les priorités du jour.

DURTOL

Un fanum restauré sur les côtes de Clermont

INAUGURATION. Le fanum devant la stèle en l'honneur de Paul-Eychart.

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'Ascot (Association pour les sauvegardes des côtes de Clermont) a organisé une journée Paul-Eychard, du nom de celui qui a mis à jour un fanum, sur les côtes de Clermont.

En ce samedi, après l'inauguration officielle de ce vestige (*), visiteurs et curieux ont pu profiter des explications d'Yves Connier, sculpteur et auteur des travaux de remise en état du fanum. Cet espace, carré, construit de quatre murs gallo-romains, était réservé à la représentation de la divinité, ce qui en faisait un lieu de culte. Pour cette rénovation (financée à 80 % par l'Ascot dont 30 % de souscripteurs ; et à 20 % par le ministère de la Culture), les techniques anciennes ont été utilisées, à savoir du mortier avec du sable de rivière et de la pouzzolane. Ce lieu, « seul fanum en élévation visible dans le bassin clermontois », est inscrit aux monuments historiques depuis 1991.

Une exposition de David Mejean était également visible. Cet artisan concepteur de mannequins gaulois et de sculptures sur bois, présentait trois des 14 personnages dont il crée les costumes et les armes avec une précision minutieuse (davidmejean – celtes.monsite-orange.fr). ■

La Montagne 21/09/2015

Aucun journaliste ou correspondant de presse n'était également présent le matin. Parmi les médias contactés, seule La Montagne a envoyé un pigiste l'après-midi. Nous avions pourtant fait parvenir un dossier de presse (composé principalement de la Chronique n° 98, avec son « dossier spécial fanum », et du dépliant réalisé spécialement pour les journées du Patrimoine) aux différents médias de la presse écrite (La Montagne, Info Magazine, Le Semeur Hebdo, Le Paysan d'Auvergne, ZAP 63) ainsi qu'à France 3 Auvergne, TV8 Clermont (la chaîne municipale), les radios RCF 63 et Radio Bleu Pays d'Auvergne.

De ces médias, seuls La Montagne (à la rubrique « Durtol » alors que le *fanum* se trouve sur Blanzat) et Info Magazine (dans un excellent article précédant et donc annonçant la manifestation) ont répondu présents (voir articles ci-contre et page 14).

Un grand merci à celles et ceux qui se sont particulièrement investis dans la préparation et/ou le déroulement de la journée : Pierre Abbadie, Jean-Louis Amblard, Yves Anglaret, André Blanc, Jean-Claude Gras, Philippe Gras, Maurice Jaffeux, Christiane Jalicon, Bernard Lefèvre, David Méjean, Pierre Perol, Laurent Roddier, Christian Signoret, Hélène Vaissaire, la famille Velle (Dominique, Nicolas et leur fils) et Nicole Voisset. Un merci spécial à Yves Connier qui fut présent une grande partie de la journée.

Les mannequins gaulois de David Méjean en cours d'installation *(manquent certains équipements et les écriteaux explicatifs)*

de gauche à droite :

- La fillette gallo-romaine (I^er^ siècle apr. J.-C.)

- La femme noble (v. 200 av. J.-C.) à laquelle manquent encore sa paire de fibules et ses... cheveux !

- Le superbe guerrier de La Tène B2 (v. 250 av. J.-C.) avec sa cotte de maille

Photographie ASCOT / L. Roddier - 2015

Sabourin renaît

L'ancien hôpital-sanatorium transformé en école d'architecture

L'hôpital-sanatorium Sabourin – du nom du Docteur Charles Sabourin qui ouvrit le premier sanatorium de France à Durtol, situé à quelques kilomètres de là – fut construit en 1932-34 par l'architecte des hospices civils de Clermont-Ferrand Frédéric Aubert sur le bas de la colline de Chanturgue afin de placer les malades (tuberculeux) au contact avec la nature (le célèbre et réputé architecte clermontois Valentin Vigneron a vraisemblablement participé à sa conception). Transformé en école d'architecture, les 550 étudiants et leurs professeurs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) ont pris possession, le lundi 21 septembre, de leurs nouveaux locaux.

L'hôpital-sanatorium Sabourin, peu de temps après sa construction, se trouve encore à la campagne (carte postale)

Arriver à ce résultat ne fut pourtant pas un long fleuve tranquille puisqu'après le départ des services hospitaliers (pneumo-allergologie) en 1995 et sa désaffection en 1997, le bâtiment était promis à la destruction ! Cette perspective était faire bien peu de cas d'une construction innovante illustrant à sa façon les principes de l'architecture moderne, caractéristique du fonctionnalisme international (notamment l'ossature en béton armé), dans le droit fil du franco-suisse Le Corbusier, de l'allemand Gropius ou du finlandais Alvar Aato (architecte-concepteur du sanatorium contemporain de Paimio en 1929-1933, source possible d'influence pour Sabourin au même titre que le sanatorium du plateau d'Assy en Haute-Savoie, construit en 1929-37). Une forte mobilisation de l'Ordre régional des architectes permit heureusement d'alerter le Ministère de la Culture ce qui déboucha dans un premier temps sur une mesure de protection de l'ancien hôpital-sanatorium : inscription au titre des Monuments historiques par arrêté du 24 mars 2000 s'étendant à la villa du directeur/médecin-chef, au pavillon du personnel et au jardin ; et dans un second temps, en 2002, par l'achat du site par l'Etat pour 2,44 millions d'euros (en 2004, le Ministère de la Culture attribua le label « Patrimoine du XX^{e} siècle » à l'ancien hôpital-sanatorium).

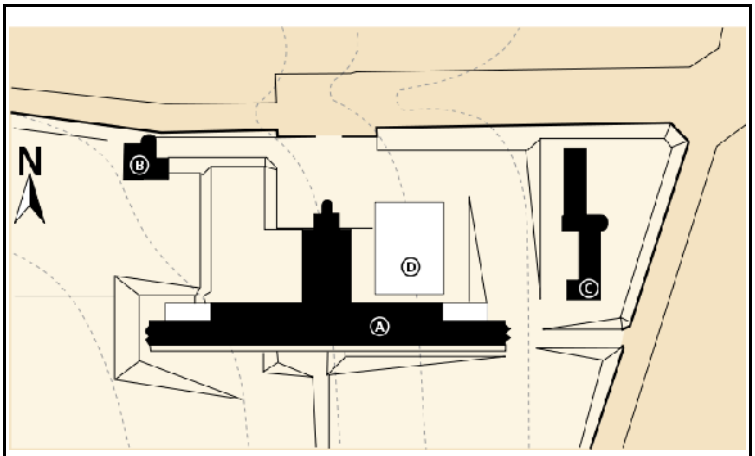

Plan général (à l'origine)
A : Bâtiment principal (hôpital-sanatorium)
B : Villa du médecin-chef / C : Pavillon du personnel / D : Chaudières

Malheureusement, entre son abandon et le moment où les décisions furent entérinées, le bâtiment subit de multiples dégradations. Finalement, le 15 juillet 2008, le cabinet du Besset/Lyon (de... Lyon) sera retenu par le jury du concours pour réaliser un programme dont l'exécution (début des travaux fin 2012) a naturellement entraîné des modifications dans la structure interne du bâtiment mais également sur son aspect, ce qui atténue, côté nord, l'allure très effilée de l'aile principale : 96 m x 11 m pour cette dernière qui fait penser à la proue d'un navire sortant des flancs de la colline de Chanturgue.

Le coût final des travaux a été supporté essentiellement par l'Etat (32,8 millions d'euros) avec un apport (1,5 millions d'euros) des collectivités locales (Région, Département, Clermont communauté).

Situé à proximité d'une des portes d'entrée du réseau de promenade du site des côtes, la réhabilitation de l'ancien hôpital-sanatorium devrait assainir cet endroit qui était jusqu'à présent un des lieux de décharge sauvage préférés des clermontois inciviques. A ce sujet, les anciens de l'ASCOT se souviennent de l'opération de nettoyage menée sur deux jours en juin 2000 afin de dégager un fossé imposant de plusieurs mètres de large – situé juste au-dessus de l'ancien hôpital-sanatorium alors à l'abandon – rempli d'immondices et d'objets les plus divers. Un article était paru dans La Montagne le 28/06/2000 sous le titre *« L'ASCOT nettoie le chemin de César »* (cf. Chronique n° 38). Selon l'hypothèse de Paul Eychart, ce fossé faisait en effet partie des vestiges du dispositif qui permettait aux légionnaires romains de passer du grand camp de Montferrand au petit camp de Chanturgue.

Si l'architecte Vitruve participa à la guerre des Gaules comme le pensent certains historiens (attaché à César en tant que technicien comme il l'écrit dans la préface du livre 1er de son *De architectura*), il put collaborer à la conception et à la construction du camp militaire de Chanturgue. Si tel est le cas, quel plus beau symbole que l'association sur une même colline de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand avec l'architecte romain qui a écrit le plus important traité d'architecture de l'antiquité parvenu jusqu'à nous !

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (vue du N/E)
Photographie Cabinet du Besset / Lyon - 2015

Une exposition a actuellement lieu (depuis le 10 octobre et jusqu'au 3 janvier 2016) au Musée d'Art Roger-Quilliot (MARQ) : « Sabourin, l'architecture de l'hôpital-sanatorium moderne (1929-1934) ».

BRÈVES…BRÈVES…BRÈVES…BRÈVES…BRÈVES…BRÈVES...BRÈVES...

Décès de Madame Geneviève DEMERSON

Mme Geneviève Demerson, ancienne vice-présidente du Comité de l'Oppidum des Côtes (COC) (et adhérente à l'ASCOT), s'est éteinte dans sa 86ème année dans les derniers jours du mois d'août.

Née à Guéret Geneviève Barthelot, Mme Demerson était Agrégée de Grammaire, Docteur d'Etat, professeur émérite de langue et littérature latine à l'Université Blaise Pascal (Clermont II), ses spécialités étant la littérature néo-latine, l'Humanisme et l'héritage gréco-romain. Parmi ses principales publications, citons une *« Réédition des oeuvres latines de Rabelais »* (éd. Le Seuil, 1996) et *« Du Bellay et la belle romaine »* (éd. Paradigme, 1996).

Mme Demerson, aux côtés de son collègue Jean-Michel Croisille (président) et de Paul Eychart (secrétaire), avait participé à la relance des activités du COC à partir de 1976. Grâce à leur action, des contacts avaient été pris avec des universitaires spécialistes de l'histoire de la Gaule tels ceux appartenant à la commission d'enquête sur le site de Chanturgue (1979). Onze numéros du bulletin du COC – consistant principalement en analyses des textes antiques relatifs à Gergovie et exposés des dernières découvertes archéologiques de Paul Eychart – furent publiés entre 1977 et 1985. Mme Demerson avait écrit un article intitulé *« Portrait Robot de Gergovie, d'après les textes anciens »* (cf. Bulletin du COC n° 5 - avril 1981).

L'ASCOT présente à son époux et à toute sa famille ses sincères condoléances.

Nous tenons également à signaler le **décès de Madame Marguerite DECHARRIERE**, adhérente fidèle de l'ASCOT qui habitait Laps (à côté de Vic-le-Comte) et avait généreusement souscrit pour les travaux d'entretien du *fanum*.

A sa famille, l'ASCOT présente ses sincères condoléances.

L'Agglo en balades

Après la création du réseau de promenade du site des Côtes, Clermont communauté vient de réaliser un nouveau réseau de sentiers balisés sur la couronne sud de l'agglomération. Ce nouveau réseau, facilement accessible par les transports en commun, permet de relier la rivière Allier aux volcans de la chaîne des Puys.

Avec les 42 km du site des Côtes, plus de 220 km de chemins balisés sont ainsi proposés aux randonneurs pédestres et vététistes.

Vous pouvez vous procurer la carte du réseau du site des Côtes et celle de la couronne sud dans les mairies de Clermont communauté, à l'Office du tourisme de Clermont-Ferrand ou les télécharger sur :

www.clermontcommunaute.fr/fileadmin/user_upload/bouger_se_divertir/a_la_decouverte_de_lagglo/site_des_cotes_reduit.pdf

www.clermontcommunaute.fr/fileadmin/user_upload/bouger_se_divertir/a_la_decouverte_de_lagglo/Rando_Carte_Sud_72dpi.pdf

Il faut souhaiter que ces sentiers balisés ne soient pas de nouvelles pistes pour motards, quads et 4X4 comme nous pouvons malheureusement le constater sur l'ensemble du site des Côtes malgré les arrêtés municipaux de l'opération « Zéro moteur, total nature ».

Les « Côtes de Chanturgue »

L'ENS (Espace Naturel Sensible) d'initiative locale du puy d'Aubière, situé au nord du plateau de Gergovie/Merdogne, de l'autre côté de la « quatre voies », a vu, dans le cadre de son plan de gestion (la LPO Auvergne étant le gestionnaire du site), la création de sentiers thématiques et l'installation d'une très belle table paysagère d'où l'on bénéficie d'une vue à quasiment 360°.

Une erreur s'est cependant glissée dans les renseignements figurant sur cette table que ne manqueront pas de relever les « spécialistes » du site des Côtes de Clermont. En effet, alors que le puy de Chanturgue est bien distingué du plateau des Côtes (les Côtes de Clermont proprement dites), ce dernier s'est vu décerner le nom composite et faux de « Côtes de Chanturgue » ! Rappelons que l'ensemble du massif des Côtes, du site des Côtes, est composé du plateau des Côtes, du puy de Chanturgue, du puy de Var et des collines s'échelonnant du nord de ce dernier puy jusqu'à Cébazat. Ceci n'est évidemment pas bien grave mais démontre une méconnaissance du site des Côtes chez certaines personnes qui en ont manifestement une représentation assez floue... Ce type d'erreur peut être assez fréquent, par exemple dans le guide Michelin « Chaîne des Puys / faille de Limagne » – paru en 2013 et réalisé en partenariat avec le Conseil général et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne – où la même expression de « Côtes de Chanturgue » est employée.

Pourtant, les recherches anciennes de Pierre-François Fournier et celles plus récentes et approfondies de Jean-Pierre Chambon et Emmanuel Grélois ont démontré que Chanturgue (dérivé du gaulois *Cantobennu* = pic de hauteur, pic brillant, voir les cent têtes), a toujours servi à désigner, depuis, au moins, Grégoire de Tours au VI^{e} siècle (*Cantobennici montes* dans son « Histoire des Francs »), une seule et unique colline.

Cette erreur récurrente n'est cependant pas nouvelle. En effet, alors que la plupart des auteurs du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècle, tels Legrand d'Aussy, Montlosier, Delarbre, Bouillet ou Lecocq, n'ont pas confondu le puy de Chanturgue et le plateau des Côtes de Clermont, le dénommé Lescuyer de la Jonchère, seigneur des Vergnes, dans le plan de son *« Abrégé historique de la ville de Clairmont-Ferrand, capitale de la province d'Auvergne »* (1739), *« a représenté le massif de façon fort imparfaite et a donné à l'ensemble (Chanturgue et Var compris) le nom de "Superficie de la montagne de Chantourgue" »* (P.-F. Fournier dans *« Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand »*, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1970, p. 401-402).

Réunion du comité de labellisation ENS (cf. Chronique n° 98 p. 15-16)

Comme nous l'annoncions dans la Chronique précédente, une réunion du comité de labellisation ENS s'est tenue mardi 8 septembre au Conseil départemental. L'ASCOT (Yves Anglaret et Jean-Claude Gras, membre du comité de direction) y représentait la FDEN (Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature). Le point principal figurant à l'ordre du jour concernait le projet d'ENS des Côtes de Clermont : il s'agissait de présenter au comité de labellisation un dossier complémentaire (réalisé comme le premier par le CEN) dont le point majeur concernait la réduction du périmètre du « futur » ENS découlant de la demande de l'augmentation de la zone INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) de l'AOC « Côtes d'Auvergne » par la Ville de Clermont-Fd (selon les souhaits exprimés par la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme).

Le comité de labellisation a donné sans surprise un avis positif à l'issue de la réunion au cours de laquelle les représentants de l'ASCOT sont intervenus pour demander des précisions sur les terrains réservés à la viticulture, à savoir le classement des parcelles, la création de voies de desserte aux parcelles cultivées et l'implantation des vignes sur des terrains souvent très pentus.

PLU, chemins sur Chanturgue et ENS *(suite de la page 1)*

Son souhait (rejoignant celui de l'ASCOT) est que cet ENS, existant pour le moment sur le seul territoire clermontois du site des Côtes (puy de Chanturgue, puy de Var, plaine sud du plateau des Côtes), puisse par la suite s'étendre à la totalité de ce site. Il a rendu hommage au travail du CEN (le futur gestionnaire de l'ENS) qui a réalisé les dossiers du projet de labellisation, comprenant notamment le travail de pré-inventaire des espèces animales et végétales, mais aussi à celui de l'ASCOT.

Suite à une intervention de Christiane Jalicon, l'adjoint à l'urbanisme a dû répondre sur certains points relatifs aux parcelles réservées au futur vignoble (essentiellement situées sur les flancs de Chanturgue), l'ENS ayant été réduit de 25 hectares suite à l'augmentation du périmètre INAO de l'AOC « Côtes d'Auvergne » (cf. Chronique n° 98 p. 15-16). Dans le cas où tous les terrains réservés à la viticulture ne seraient pas exploités, Grégory Bernard a certifié que ces derniers ne pourront en aucune manière devenir des parcelles constructibles, le futur PLU ne le permettant pas (du moins à l'échelle de temps du PLU c'est-à-dire pour les quinze ans à venir) : les parcelles concernées seraient en effet en zone Nv (naturelle viticole) et non en zone A (agricole), soit une protection renforcée qui, par exemple, ne permet pas la construction de bâtiments agricoles.

En ce qui concerne les risques d'érosion, de glissement de terrain sur des terrains souvent très pentus, Grégory Bernard a indiqué que les viticulteurs devront répondre à un cahier des charges prenant en compte cet aspect du problème. Il a même dévoilé que ce cahier des charges imposerait aux exploitants une culture de nature « Bio » mais sans pour autant exiger que ces derniers paient pour bénéficier du label « Bio ». Le vin ne serait donc pas officiellement estampillé « Bio » mais en posséderait les caractéristiques ! Accepter les contraintes d'une culture en « Bio » sans avoir les débouchés commerciaux du label nous laisse à priori circonspect. Quel sera le contenu exact de ce cahier des charges ? Comment la Ville s'y prendra-t-elle pour le faire appliquer et surtout respecter ?

Pour en revenir à l'ENS des Côtes de Clermont, le prochain gestionnaire devra élaborer un plan de gestion et pour ce faire, rencontrer en premier lieu les différents acteurs du site dont le moindre n'est pas l'ASCOT, afin de concevoir un projet qui tienne non seulement compte de sa richesse en termes de biodiversité – tout en ne négligeant pas le patrimoine archéologique et le patrimoine de pays (cabanes et murs en pierre sèche) – mais surtout **qui associe étroitement à la gestion de l'ENS les rares habitants, propriétaires de terrains, cultivateurs ou autres usagers** qui, par leurs activités professionnelles ou de loisir (champs, pâturages, prés, jardins...), ont permis d'entretenir certains secteurs du site des Côtes et ainsi empêché que la totalité du site ne soit embroussaillée. En maintenant des milieux ouverts, ils participent de fait au maintien de la biodiversité.

Un point important est que cet ENS *« offre la possibilité d'un nouveau statut pour le site des Côtes »* qui *« souffre pour l'instant d'un laisser-aller général »* : telle est l'opinion, qui est aussi la nôtre, de **Blandine Resseguier, étudiante à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, qui a choisi, pour son diplôme de fin d'étude en architecture du Paysage, le site des Côtes de Clermont** et qui nous rejoint sur la nécessité d'associer les usagers de ce site : *« il m'est apparu essentiel de faire intervenir les habitants et les usagers des Côtes dans la définition de ce nouveau statut, tout en croisant leurs regards avec les gestionnaires tels que le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) »*. Il s'agit pour elle non seulement des usagers-acteurs du site mais plus généralement des simples promeneurs et des habitants des quartiers périphériques qu'elle a interrogés. Vous comprendrez sa démarche et son angle de vue original, novateur pour le site des Côtes, en lisant attentivement son article, composé d'extraits de son document de fin d'études (pages 8 à 13).

« La Chronique de L'*Oppidum* » n° 99 Décembre 2015

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Ont collaboré à ce numéro : *Textes* : Philippe Gras (éditorial, « Découvertes archéologiques de Paul Eychart : Var – Fontbeloux – Vallée du Cheval », « Journée Paul Eychart du 19 septembre », « Sabourin renaît », « Décès de M^me^ Geneviève Demerson », « Les Côtes de Chanturgue », « Réunion du comité de labellisation ENS ») / Blandine Resseguier (« La voix des gens ») / Jean-Louis Amblard (« L'Agglo en balades ») - *Réalisation informatique* : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

O **Souhaite adhérer à l'ASCOT** (règlement par chèque à l'ordre de ASCOT). Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à « La Chronique de l'*Oppidum* » (4 numéros par an)**.

Adhésion annuelle : 20 € — ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue
Membre bienfaiteur : 40 € ou plus — aux articles 200 et 238 bis du CGI

O Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'*Oppidum* ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleur